



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration des retables du transept de l'église Saint Meriadec de Stival

DEL-2013-048

Numéro de la délibération : 2013/048

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/04/2013

Date de convocation du conseil : 28/03/2013

Date d'affichage de la convocation : 28/03/2013

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : Mme Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Jean-Paul JARNO par Mme Martine PIERRE, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Sylviane LE PAVEC par M. Alain LE MAPIHAN, M. Yvon PÉRESSE par Mme Nicole ROUILLARD.

Était absente : Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ.

Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration des retables du transept de l'église Saint Meriadec de Stival

Rapport de Henri LE DORZE

Le 15 juin 2012, l'offre du groupement de l'Agence de PONTAUD (mandataire) et de SABOUREAU Ingénierie, est retenue pour la maîtrise d'œuvre de la restauration des retables de Saint Meriadec.

Il ressort de l'avant-projet définitif de la maîtrise d'œuvre que les coûts prévisionnels des travaux dépasseront largement les montants initialement estimés suite à l'étude préalable à restauration, du fait notamment de travaux complémentaires de maçonnerie et de peinture sur toile.

Ils passent ainsi de **98 710,00 € HT à 166 740.10 € HT soit 199 421.16 € TTC.**

Par conséquent, le montant de rémunération définitif de la maîtrise d'œuvre confiée à l'Agence de PONTAUD, 61 rue de l'ancienne Mairie, 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et à la SARL SABOUREAU Ingénierie, 104 avenue André Maginot, 37073 TOURS CEDEX 2 passe, après négociation, de **13 940,00 € HT soit 16 672,24 € TTC à 22 510 € HT soit 26 921,96 € TTC**, soit un avenant de **8 570 € HT**, soit **10 249,72 € TTC**.

Suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 25 mars 2013,

Nous vous proposons :

- D'approuver l'avenant à intervenir et d'autoriser le Maire à le signer,

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 avril 2013

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Henri LE DORZE**